

Nantes, le 17 décembre 2020

Une Stratégie régionale Enseignement supérieur, recherche et innovation 2021-2027 pour révéler le potentiel ligérien et accompagner les transitions

La Stratégie régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 2021-2027 a été adoptée par l'assemblée régionale hier, 16 décembre. Ce schéma stratégique définit les priorités d'intervention et les orientations partagées par tous les acteurs et constitue un atout majeur pour le renforcement de la compétitivité et du rayonnement des Pays de la Loire. Bâtie autour de 3 ambitions, cette stratégie a pour objectifs de proposer un Plan campus régional avec des campus rénovés, connectés et ouverts sur le monde, de révéler et soutenir les talents au profit d'ambitions collectives, et de développer le potentiel académique ligérien pour accompagner les transitions économiques et sociétales.

« Cette stratégie s'appuie sur l'engagement fort de la Région et de l'Etat sur l'enseignement supérieur et la recherche innovation, dans le cadre du CPER* 2021-2027, avec une augmentation des crédits contractualisés de plus de 58% par rapport au CPER 2015-2020 pour renforcer la dynamique autour de l'économie de la connaissance. Elle traduit l'ambition portée collectivement pour tout le territoire : permettre à tous l'accès à l'enseignement supérieur et faire des Pays de la Loire un territoire d'innovation, d'excellence de la recherche, et de création de valeurs et d'emplois. », **souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.**

* Contrat de Plan Etat-Région

Territoires, Trajectoires et Transitions : une stratégie bâtie autour de 3 ambitions

La Stratégie régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 2021-2027 est un document de référence bâti autour de 3 ambitions :

Territoires

La Région investit dans un **Plan Campus Régional** et soutient les projets immobiliers et numériques pour doter les territoires de campus attractifs, ouverts sur la société et connectés avec le monde, grâce :

- à un programme de **modernisation et de rénovation énergétique des bâtiments universitaires** pour augmenter les capacités et améliorer les conditions d'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur.

Dans le cadre de l'accord de relance 2020-2022, Etat et Région se mobilisent pour financer la rénovation thermique des bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche, en cohérence avec la politique régionale volontariste en matière de rénovation thermique des bâtiments sur l'ensemble du territoire ligérien.

Par ailleurs, la Région a fait le choix d'intégrer, dans son futur programme opérationnel FEDER/FSE+ 2021-2027, de nouvelles priorités en prévoyant notamment de soutenir la rénovation énergétique des bâtiments des Universités.

- à l'**accélération de la transition numérique des établissements**, équipements informatiques et infrastructures numériques, pour notamment faciliter l'hybridation des formations, en présentiel et distanciel.
- au soutien de plateformes de recherche pour **investir dans des équipements scientifiques de pointe**. Un appel à projets « soutien aux infrastructures de recherche » sera lancé en 2021. Il vise à améliorer le transfert des technologies de pointe aux applications socio-économiques.

Trajectoires

La Région accompagne **les trajectoires individuelles et collectives pour révéler les talents et faire rayonner le territoire régional**. Il s'agit de proposer un environnement d'apprentissage attractif et propice à la réussite des étudiants, et une offre de formation supérieure pour les emplois d'aujourd'hui et de demain.

- **Le soutien aux trajectoires individuelles** des étudiants, chercheurs, jeunes entrepreneurs est au cœur de la stratégie régionale :
 - A travers des dispositifs régionaux reconduits (Pulsar, Connect Talent, Etoiles montantes, ...)
 - Avec des actions en faveur de la santé étudiante
 - En lien avec le dispositif d'ouverture sociale de l'Etat « cordées de la réussite » pour amplifier le soutien régional vers un déploiement vers les zones rurales.
 - Soutien à l'élaboration d'une stratégie européenne / internationale des établissements (nouveau dispositif des Master internationaux)
- **Le soutien aux trajectoires collectives** en lien avec des laboratoires ou établissements :
 - Contrats de collaboration signés en novembre dernier avec le CNRS et l'ANR.
 - Refonte du dispositif de contrats d'objectifs et de moyens avec les universités.

Transitions

Organiser la contribution du monde académique aux enjeux du territoire est un des objectifs de la stratégie régionale. La Région encourage la mobilisation de toutes les forces vives académiques et scientifiques des Pays de la Loire pour relever les défis économiques et sociétaux, avec notamment :

- Le développement de collaboration public-privé et le **rapprochement avec le monde de l'entreprise** (ex. financement de démonstrateurs préindustriels) - Apporter des connaissances nouvelles à l'entreprise peut lui donner une longueur d'avance sur ses concurrents grâce aux travaux de thèse (ex. « thèses tandem aux thèses CIFRE »)
- L'**accompagnement au dialogue entre science et société**, à travers des manifestations de culture scientifique
- L'accompagnement d'initiatives collectives de **valorisation des connaissances au service de la société** (santé, Cancéropôle...)
- Le soutien aux **applications de la recherche et innovation dans les politiques publiques** (environnement, énergie, mer, alimentation...) en phase avec la nouvelle génération de fonds européens pour les régions (Programme opérationnel FEDER)
- Le lancement du projet « **Territoires d'expérimentation** » : partir des enjeux sociétaux des territoires de la Région pour stimuler la recherche de solutions innovantes

« L'esprit des « 3 T » -Territoires, Trajectoires, Transitions- est le cadre à partir duquel la gouvernance de cette stratégie régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 2021-2027 sera construite. Elle est le fruit d'un travail méthodique et collaboratif qui s'est appuyé sur une évaluation de dispositifs régionaux actuels avec acteurs académiques, représentants de l'État, des collectivités locales et des instances de concertation. Au-delà du cadre juridique, il s'agit de travailler en cohérence avec les orientations nationales et les autres stratégies régionales », précise Stéphanie Houël, conseillère régionale en charge de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation.

CONTACT PRESSE - Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97